Bulletin d'informations municipales N° 37

mairie@cuiselamotte.fr
www.cuiselamotte.fr
Panneau-Pocket à télécharger

Cuise La Motte

Avril/Mai/Juin 2025



Le mot du Maire

Chères Cuisiennes, chers Cuisiens,

Ces derniers mois, les incertitudes gouvernementales ont rendu l'élaboration de notre budget communal plus complexe que les années précédentes. Malgré ces défis, nous avons poursuivi notre travail avec détermination, convaincus de l'importance des projets que nous menons pour l'avenir de notre commune.

Parmi ces projets, le chantier ambitieux de reprise de plus de 150 concessions au cimetière est devenu une nécessité face à sa saturation. La création de plusieurs cavurnes et d'un columbarium supplémentaire vont faire partie des solutions que nous mettrons en place pour les familles des futurs défunts. Ce choix permettra d'éviter un investissement bien plus important qu'est la création d'un nouveau cimetière . Ce dossier est prêt à être lancé et nous espérons obtenir rapidement les subventions manquantes pour aller de l'avant.

Par ailleurs, l'équipe municipale sera pleinement impliquée dans le projet de rénovation urbaine encadré par la CCLO, notamment sur l'axe de la RN 31, afin de conserver le dynamisme de notre village et de lui offrir un cadre plus attractif.

Nous poursuivons les réflexions sur la création de nouveaux logements, enjeu essentiel pour répondre aux besoins des jeunes ménages dans leur parcours résidentiel.

Dans un registre plus culturel, nous avons eu le plaisir d'organiser, les 8 et 9 mars derniers, une nouvelle édition de notre salon artistique. Une fois encore, cet événement a rencontré un véritable succès, rassemblant artistes et visiteurs dans une ambiance conviviale et enrichissante. Ce rendez-vous désormais incontournable témoigne du dynamisme et de la vitalité de notre commune.

Malgré le contexte national, mon engagement et celui de l'équipe municipale reste intact, pour répondre à votre besoin et faire de Cuise-la-Motte une commune où il fait bon vivre.

Avec l'arrivée du printemps, je vous invite à profiter des beaux jours qui, je l'espère, seront ensoleillés et propices aux rencontres et aux moments de convivialité.

Soyez assurés de mon dévouement.

Le Maire, Renaud BOURGEOIS

Actualités municipales

La course cycliste annuelle de Cuise La Motte

La municipalité de Cuise-la-Motte lance un appel aux habitants de la commune. Nous avons besoin de volontaires pour assurer le bon déroulement de la course cycliste qui se tiendra le 26 juillet prochain.
En tant que signaleur, votre rôle sera de garantir la sécurité des coureurs et des spectateurs tout au long de l'événement. Vous serez chargé de baliser le parcours, de guider les participants et de veiller au respect des règles de circulation.
Nous comptons sur votre engagement et votre disponibilité pour cette journée importante. En vous inscrivant en tant que signaleur, vous vous engagez à honorer votre participation et à être présent tout au long de la course.
Si vous êtes intéressé(e) et que vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un email à maryse.champeau@gmail.com. Votre aide sera précieuse et contribuera au succès de cet événement sportif.
Nous remercions d'avance tous les volontaires qui répondront à cet appel. Votre soutien est essentiel pour faire de cette course cycliste un moment inoubliable pour tous. Merci pour votre implication.



Sécurité aux abords de l'école

Nous souhaitons attirer votre attention sur un problème de stationnement qui peut mettre en danger la sécurité de nos enfants. En effet, il a été constaté que certains véhicules se garent régulièrement sur les emplacements interdits signalés par des bandes jaunes situés aux abords de l'école.
Nous tenons à vous rappeler que ces emplacements sont interdits pour une raison : ils permettent aux véhicules de circuler en toute sécurité et facilitent les manœuvres des bus scolaires qui viennent déposer et récupérer les enfants. En bloquant ces zones, vous compromettez la fluidité de la circulation et mettez en danger la vie de nos enfants.
Il est important de respecter les règles de stationnement et de ne pas se garer sur les emplacements interdits. Nous sommes conscients que le stationnement peut parfois être difficile, mais la sécurité de nos enfants doit passer avant tout.
Nous vous encourageons donc à faire preuve de civisme et de respect envers les autres usagers de la route, en particulier ceux qui ont la responsabilité de transporter nos enfants. Merci de faire preuve de vigilance et de respecter les règles en vigueur.
Ensemble, agissons pour la sécurité de nos enfants.

L'Eglise Saint-Martin

Chers administrés,
Certains d'entre vous ont parfois exprimé leur désir de pouvoir utiliser l'église de la commune pour célébrer des mariages ou pour organiser des funérailles. Je tiens à vous informer que cette décision ne relève pas de ma compétence en tant que Maire, mais dépend du culte et de son autorité compétente.
Je comprends que cela puisse être décevant pour certains d'entre vous de devoir se tourner vers une commune extérieure pour célébrer ces moments importants de votre vie. Sachez que je suis sincèrement désolé pour cette situation.
Bien à vous,
Renaud Bourgeois

NOUVEAU : Visite audioguidée de notre commune

Téléchargez l'application Wivisites sur votre smartphone ou flashez ce QR code afin de visiter ou faire découvrir notre village.

Dates de balayage dans notre commune : le 3 juin, le 2 septembre, le 4 novembre



Quelques rappels de citoyenneté

Bruits de voisinage - **Nouveaux horaires applicables depuis le 28/11/2017**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Merci de prendre toutes précautions pour éviter que votre voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant d'une activité qui nécessite l'utilisation d'appareils bruyants. (**Arrêté municipal du 28 novembre 2017)**

Du Lundi au samedi – de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 19H00

Le dimanche – de 10H00 à 12H00



- **Rappel des dispositions réglementaires relatives à la propreté des trottoirs, pas de porte et devanture**

Chaque riverain (propriétaire ou locataire) est tenu d'assurer le nettoyage des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes, en bordure de sa propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Cette prescription s'applique, de la même façon, en cas de neige ou de verglas. La neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un passage pour les piétons. **En cas d'accident, les riverains en sont tenus pour responsables.**

- **Déjections canines**

Il est rappelé, qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder, immédiatement, par tous moyens appropriés, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris les caniveaux, mais également dans les parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles. **(Arrêté municipal du 28 novembre 2017)**

Il est rappelé également qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, places et autres lieux de la voie publique.





- **Feux de jardin**

L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule : « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères n'est pas autorisé, sous peine d'amende ou de sanctions plus graves..... ». Sur de précédents bulletins cet article avait déjà été rappelé. **Or, nous avons constaté, à divers endroits de la commune, que cet article n'était pas respecté.**

'Un particulier n'a donc pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre. Les déchets verts (l'herbe issue des tontes, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille ou de débroussaillage, épluchures.....) sont considérés comme des déchets ménagers. Il est donc **interdit de les brûler dans son jardin**. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Un ramassage est également organisé, à cet effet, sur la commune. Vous pouvez également en faire un 'compost individuel'.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre civisme.

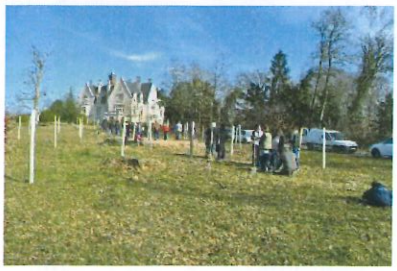
La médiathèque

Jeudi 10 et jeudi 17 avril : 10 h – 12 h : Pixel Art : Viens décorer les baies vitrées avec des post-it ! (à partir de 7 ans)
Mardi 08 et mardi 15 avril : 17 h – 19 h : Soirées jeux de société (Tout public)
Ressources numériques : Prêts de livres numériques ; Cafeyn (journaux, magazines) ; ArteVOD (films, séries, documentaires jeunesse et adultes) ; Toutapprendre (formations, loisirs…), Ma petite médiathèque (jeunesse : histoires lues, documentaires…) BibliOdyssee (jeunesse : lectures 6-15 ans proposées en partenariat avec des orthophonistes) – Gratuit sur inscription à la médiathèque. Pensez à réserver au 03.44.20.91.70

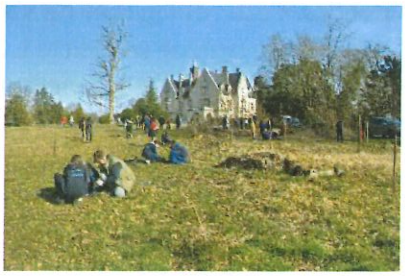
Un Atelier numérique à la médiathèque !
Un mercredi matin sur deux, en semaine impaire, retrouvez **Nicolas** à la médiathèque de Cuise-la-Motte si vous souhaitez apprendre les bases du numérique sur votre smartphone ou votre ordinateur.
Vous pouvez rejoindre un atelier en groupe sur une thématique différente chaque semaine, ou demander un rendez-vous individuel pour résoudre une problématique en particulier ou en savoir plus sur le déroulement de l'accompagnement.
Vous pouvez ramener votre matériel si vous le souhaitez, sinon des appareils seront disponibles.
Tout cela est accessible gratuitement mais en prévenant Nicolas au 07 66 54 36 26 pour être sûr d'avoir une place.

Ecole

Le Printemps à la Maison Française



Dans un écrin de verdure, le collège et lycée la Maison Française situé sur le domaine de la Chesnoye, entre Pierrefonds et Cuise la Motte reçoit des élèves de la 6ème à la terminale.
Sa pédagogie inspirée du scoutisme forme les citoyens de demain pour qu'ils puissent être capables de prendre des responsabilités dans la société et veut aussi les sensibiliser au respect de l'environnement dans lequel ils vivent. Elle encourage les jeunes à faire attention à ceux qui les entourent différents, parfois plus faibles.
Le projet proposé lors du forum des associations par Christine Ernenwein, chargé de mission environnement entrait pleinement dans le projet éducatif de l'établissement. « Sensibiliser les jeunes générations à la protection de la forêt ».



Le 4 mars 2025, dans le cadre du plan d'action « les forêts du Compiégnois » proposée par la communauté de communes des lisières de l'Oise, les élèves de 6èmes, 5èmes et de la classe Ulis ont pu participer à la plantation d'arbres pour rénover la perspective vers le château. 51 arbres ont été plantés (Chênes pubescents, Cèdres de l'Atlas, Tilleuls à grandes feuilles, fruitiers sauvages) Très attentifs aux conseils donnés, les élèves en équipe de deux ont creusé, mis les plans en place, et installé les tubes de protection pour que les cervidés ne viennent pas manger les jeunes pousses.
Cette activité a été complétée par une exposition très intéressante sur la forêt. Au travers du parcours, nous avons découvert l'histoire de la forêt de Compiègne, son développement, les arbres remarquables, et les enjeux écologiques liés au changement climatique.



Les élèves qui ont pu profiter de ces apports ont déjà observé en forêt les nouvelles plantations autour de Pierrefonds, les pins Silvestre
Un grand Merci aux ambassadeurs de la forêt, à l'Association du Pays Compiégnois,à Mr Peneau et à Monsieur Hugues de Grandmaison de la SPFC qui nous a fait l'honneur de sa présence et qui a partagé son savoir.
Si vous désirez découvrir notre site, nous vous accueillerons avec joie.

Nouvelles entreprises



Accompagnatrice de foyers composés d'humain.es et de chien.nes, je vous aide dans votre démarche de mieux comprendre votre chien.ne, ses émotions, ses besoins et ses envies. Mon objectif est de vous aider à créer une relation harmonieuse avec votre compagnon canin. J'interviens également auprès d'enfants et d'adultes pour prévenir des risques liés aux morsures canines.

Du côté des associations...

Le comité des fêtes vous propose :

Samedi 12 avril : Un Concours de pétanque sur le terrain de boules du Vandy (face aux immeubles) Concours amical sur 4 parties. Lots pour tous. Inscription à partir de 13h15. Lancer du but 14h15. 7€ par personne.
Buvette et petite restauration sur place.

Lundi 21 avril : Jeux en famille gratuits au parc des mésanges, après la chasse aux œufs offerte par l'ACE. Goûter offert

Jeudi 29 mai : Brocante de l'Ascension. Pôle de La Motte.

Samedi 14 juin : Sortie aux Hortillonnages d'Amiens. Départ 8h place de Cuise et 8h15 École de la Motte. Visite des hortillonnages à 11h et après midi libre. A 18H retour vers Cuise la Motte. 25€ par personne

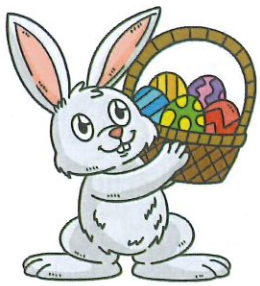
Samedi 21 juin : Fête de la musique

Renseignements, réservations 06.07.09.81.11 ou 03.44.85.81.49
Page facebook : comité des fêtes Cuise la Motte
Mail : comitedesfetescuiselamotte@gmail.com

ACE
Le mouvement des enfants



CAMP : Pour les 6/15 ans du 28 juillet au 3 août à la base de loisirs du lac de la Moselotte dans les Vosges 220 euros par enfant et 10 euros de cotisation.
Renseignements et inscription au 06.63.69.71.47



Chasse à l'œuf
Lundi 21 avril 2025 à Cuise la Motte
Rendez-vous à 13h30
Parc de la Fontaine Mignonne
Renseignements au 06.63.69.71.47

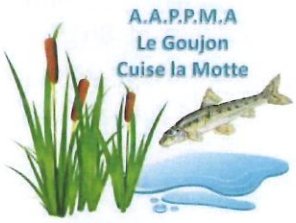
Les Troublions

Le spectacle de notre atelier théâtre « En voiture Simone » est en route depuis un petit moment.



Si vous avez suivi notre périple au festival Paroles le 22 mars dernier, vous n'êtes pas encore arrivé à destination car vous n'avez pas tout vu, il y en a encore sous la pédale.
Pour ceux qui ont raté le départ du Festival Paroles : Il n'y a pas de Simone à bord, ni dans la distribution, mais parce que c'est un spectacle de sketches qui tournent autour de l'automobile.

Des textes qui viennent d'être révisés, (ça évitera les trous de mémoire - pas sûr) et d'autres un peu déglingués. Outre les papiers habituels, permis de conduire, assurances et carte grise, on peu en citer quelques un écrits par Fernand Raynaud, Raymond Devos, Jean Yann, Sylvie Jolie... Les transmissions (le passage d'une caisse à l'autre) vous les avez déjà entendu dans l'autoradio mais on va vous les mettre à niveau pour les entendre autrement.
Donc on peut vous prendre pour un petit tour le 24 mai vers 15h à La Neuville en Hez, si vous êtes dans le coin, pour son festival des rendez-vous théâtre.
Ou le 20 juin à la Médiathèque de Cuise la Motte à 20h30 si ça vous fait moins loin. Notez bien la date et réservez sur place.
Quelques précisions sur le trajet :
- Tous les spectateurs sont bienvenus et seront nos sages passagers. Pour que le voyage se passe bien pour tout le monde, mieux vaut que les enfants soit en conduite accompagnée.
- En prenant tranquillement les routes départementales, on va éviter les péages (c'est gratuit), le trajet devrait durer cahin-caha 50mn environ.
- Prenez vos précautions avant de partir car on fait pas de pause pipi ou arrêt au stand. Bien sur pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo... pensez à co-voiturer (ramenez votre voisin).



A.A.P.P.M.A le Goujon de Cuise la Motte

Concours à venir : Samedi 10 mai 2025 concours feeder rivière Aisne de 9h à 12 h et de 13h30 à 16 h 30, Fête de la pêche Dimanche 1 juin 2025 à l'étang de Neuffontaines, concours de pêche gratuit pour les enfants de 6 à 16 ans, démonstrations de différents types de pêche, exposition, brocante de matériels de pêche.

Concours individuel à l'étang de Neuffontaines le samedi 28 juin 2025 limité à 23 pêcheurs en 2 manches de 3 heures, 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. buvette et restauration sur tout les concours, contactez le 06 52 55 35 65 pour inscriptions ou renseignements.

Tarifs des cartes pour 2025 : interfédérale 112€, majeure 90€, mineure 25€, femme 41€, jeune 7€, journalière 18€, hebdomadaire 36€.
Nous recherchons toujours des documents, photos, drapeaux, fanions, du vieux matériel de pêche, livres, affiches, magazines, tête de poissons naturalisés, médailles, pin's, vieilles coupes ou trophées et tout autre objet en rapport avec la pêche en général et avec l'AAPPMA le Goujon de Cuise la Motte en particulier Si vous avez aussi du matériel de pêche récent pour la fête de la pêche et l'accueil des centres aérés et classes découvertes (cannes, boite à appâts, seaux, bourriches, épuisettes, flotteurs, lignes ...). A remettre à la mairie. Merci d'avance, je peux me déplacer.
Contactez Monsieur LITTIERE Patrick au 06.52.55.35.65, littiere.patrick@hotmail.fr, pour tout renseignement concernant les concours ou l'A.A.P.P.M.A le Goujon en particulier.

A l'étang sont interdits : la pêche de nuit, le camping sous toutes ses formes, feux au sol, baignade, canotage, float-tube, le bateau amorceur ... la pêche est en NO-KILL. Chemin d'accès interdit la nuit

« L'Accordéoniste", un tout nouveau répertoire autour de la môme Piaf :
Accompagnée par Sergio Tomassi, Catherine Dargent a retrouvé des chansons méconnues mais aussi connues pour les présenter tout au long de ce duo..
Les refrains qui ont fait le tour du monde, les chansons qui ont bercé la jeunesse de nos grands parents, les titres repris aujourd'hui de plus en plus souvent par les jeunes interprètes...

Tendresse, émotion, nostalgie, amour, tout cela servi par l'incroyable accordéoniste de Barbara, d' Anna Prucnal, de Cora Vaucaire, Juliette Greco, Serge Lama...Les anecdotes concernant la vie de Piaf sont nombreuses...du vrai, du faux... mais elle est restée dans notre mémoire la môme chantée dans le monde entier...Catherine et Sergio redonnent vie d'une façon résolument moderne à celle qui reste gravée non seulement dans la mémoire de notre pays mais aussi du monde entier! Venez redécouvrir ce répertoire d'une incroyable actualité...Le plus joli compliment cette année après ce répertoire.... Un spectateur « je n'aimais pas trop Piaf ni l'accordéon et j'ai adoré votre duo!«



SAMEDI 5 JUILLET A 20H 30 SALLE DE LA MAIRIE DE CUISE LA MOTTE. PRIX 12 EUROS RESERVATION : 06 43 36 18 39 (LOCATION OUVERTE) ET OFFICE DE TOURISME DE PIERREFONDS A PARTIR DU 1 er JUIN . 60 PLACES DISPONIBLES RESERVATION OBLIGATOIRE.

DECOUVREZ LE MILIEU MARIN EN PICARDIE !
Club de plongée convivial et familial, venez nous rejoindre pour entretenir votre FORME et vous DIVERTIR :
Baptêmes gratuits sur inscription pour découvrir notre activité
Formation aux différents niveaux de plongeur avec scaphandre et biologie-marine
Formation NIVEAU 1 en un trimestre. Inscription possible à tout moment de l'année.
Tarif nage avec palmes pour les accompagnants. Initiation à la **nage avec palmes** et à **l'apnée**. Formation Plongeur BIO , formation Plongeur NITROX , formation secourisme RIFAP. Formation archéologie subaquatique
Plusieurs sorties proposées dans l'année : Fosse de 20m UCPA (Villeneuve un mardi par mois)
Fosse avec poissons tropicaux (Belgique) , sortie en lac juin-juillet-août
Séjour d'une semaine en méditerranée, parfois à l'étranger en partenariat avec les autres clubs de la région, séjour croisière en Egypte (novembre 2025)
Réduction famille et prêt de matériel gratuit durant votre formation.
Inscription ADO à partir de 14 ans avec un autre membre de la famille (nageur ou plongeur)
Retrouvez-nous sur : Page facebook : Dauphin Club du canton d'Attichy ; Forum virtuel des associations sur le site de la CCLO
Instagram : #dauphinclub Contact : 06 73 93 55 54 ou 06 81 60 43 60
LIEU : VENEZ NOUS RENCONTRER dans le Hall de la piscine un soir d'entraînement . (mardi /vendredi 20h-22h piscine Merigonde Couloisy et piscine d'Attichy l'été)

L'association fraîchement créée continue de faire son petit bonhomme de chemin et d'apporter de la joie à notre communauté !
Retour sur nos récents projets :
Loto à Berneuil : En février dernier, notre loto a rencontré un franc succès avec **110 participants**. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cet événement !
Vente de gâteaux : En mars, nous avons organisé une vente de gâteaux devant l'école, qui a ravi les papilles des petits et des grands.
Boom de Mardi Gras : Cet événement 100% gratuit a été un véritable succès en faveur des enfants de l'école ! Nos petits carnavaleux ont pu profiter de divers ateliers intérieurs et extérieurs, tels que la création de bracelets, la pinata, les marelles, le lancé d'anneaux et les morpions. Le tout s'est déroulé sur la piste de danse, accompagné d'un délicieux goûter. Les parents étaient également de la partie, créant ainsi un moment convivial et chaleureux.
À venir :L'association est actuellement en pleine préparation de son **gros projet de kermesse** pour l'école, ainsi que le **marché aux fleurs** qui se tiendra le 3 mai 2025 sur le parvis de l'école

L'Arche de Cuise est une communauté de vie partagée entre personnes porteuses de handicap mental ou non, qui cherche à révéler les talents de chacun.
Concrètement, un peu plus de 50 adultes vivent dans 5 maisonnées et travaillent à l'ESAT ou participent à des activités en journée.



Avec les beaux jours, nous avons le projet de relancer des jardins potagers, la vie repart de plus belle ! Si le désir de venir nous rencontrer vous traverse, vous serez les bienvenus, en visite toute simple de voisinage. Voici notre contact : 03.44.85.44.44 ou par mail : dir.cuise@archoise.org"







Etat civil

Décès

-BUTIN Isabelle épouse GOURNET le 11/01/25
-JUPIN Arlette veuve CAGNA le 11/01/25
-CONNETABLE Maryse le 21/02/25
-CORDIER Raymond le 22/02/25

Mariage

-GABRYSIAK Yannick/COURTIN Nadine le 21/12/24
-SYLLA Bafode/GEOFFROY Sarah le 27/01/25